

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

22 novembre 2013

## LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE 2014-2019 - (N° 1551)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 96 (Rect)

présenté par  
M. Tardy et Mme de La Raudière

**ARTICLE 13**

À l'alinéa 6, substituer aux mots :

« , y compris »

le mot :

« suivants : ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Afin de mieux encadrer le dispositif, il convient de fixer exhaustivement la liste des données de connexion visées.